

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 326

14 février 2006

### SOMMAIRE

Airbus Re S.A., Senningerberg . . . . .	15615	Imperial Tobacco Management Luxembourg (1) -	
Alpen Finance S.A., Luxembourg . . . . .	15609	Imperial Tobacco Management Luxembourg (2)	
Aviapartner LH3, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	15633	S.e.n.c., Luxembourg . . . . .	15610
Bauunternehmung Buttgerreit, GmbH, Remich . . .	15615	Imperiali S.A., Luxembourg . . . . .	15609
Bauunternehmung Buttgerreit, GmbH, Remich . . .	15616	International Computer Solutions S.A., Luxem-	
Broadhouse International S.A., Luxembourg . . . . .	15643	bourg . . . . .	15639
Brunelleschi, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	15614	Kimmono S.A., Luxembourg . . . . .	15632
Business & Transaction International Holding S.A.,		Le Chapitre Immobilier S.A., Luxembourg . . . . .	15618
Luxembourg . . . . .	15614	Luxindra Investment Corporation S.A., Luxem-	
bayer & hahn, S.à r.l., Oberanven . . . . .	15616	bourg . . . . .	15616
Cassian Finance S.A., Luxembourg . . . . .	15602	Luzar Finance S.A., Luxembourg . . . . .	15626
Cassian Finance S.A., Luxembourg . . . . .	15602	Lydd, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	15614
Cassian Finance S.A., Luxembourg . . . . .	15602	Lydd, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	15614
Celtline Investments S.A., Luxembourg . . . . .	15638	Mada Invest S.A., Luxembourg . . . . .	15648
Celtline Investments S.A., Luxembourg . . . . .	15638	Mansford Germany Investments, S.à r.l., Luxem-	
Constructions Aveirensse, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	15642	bourg . . . . .	15619
Dantex Marketing S.A., Luxembourg . . . . .	15648	Mercure International S.A.H., Luxembourg . . . . .	15609
Decomac S.A. (Distribution Européenne de		Merritt Equitilux S.A., Luxembourg . . . . .	15647
Consommables et Accessoires), Luxembourg . . .	15602	MG Investment S.A., Luxembourg . . . . .	15610
Dicalux, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	15647	Natur System S.A., Luxembourg . . . . .	15625
DNR (Luxembourg) Holding S.A., Luxembourg . . .	15638	New Osiris, S.à r.l., Differdange . . . . .	15647
DNR (Luxembourg) Holding S.A., Luxembourg . . .	15638	NextPharma Technologies S.A., Luxembourg . . .	15646
DNR (Luxembourg) Holding S.A., Luxembourg . . .	15638	Nexus Financial S.A., Luxembourg . . . . .	15626
DNR (Luxembourg) Holding S.A., Luxembourg . . .	15638	Nexus Financial S.A., Luxembourg . . . . .	15632
E.E.R., Entreprise Européenne de Rénovation		PF RE S.A., Senningerberg . . . . .	15614
S.A., Luxembourg . . . . .	15608	Plamed Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	15647
Epicure Berlin Property Management and Holdings		Prognosis Business Center S.A., Luxembourg . . .	15642
S.A., Luxembourg . . . . .	15602	Pueblo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	15632
Espaflux S.A., Windhof-Koerich . . . . .	15632	R.M.P. S.A., Stockem . . . . .	15637
Euroness S.A., Luxembourg . . . . .	15613	RedBirds Participations S.A., Luxembourg . . . . .	15639
Ficoparts S.A., Luxembourg . . . . .	15643	Restaurant-Pizzeria B.M.P., S.à r.l., Luxembourg .	15642
Fiscalis (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	15642	Safe Finance Holding A.G., Luxembourg . . . . .	15613
George & Dragon, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	15648	Shell Finance Luxembourg, S.à r.l., Bertrange . . .	15643
Grimpel S.A., Luxembourg . . . . .	15647	Shell Finance Luxembourg, S.à r.l., Bertrange . . .	15646
Hovemag A.G., Mamer . . . . .	15648	Snack Pamuk Kale, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	15642
Huwa, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	15616	Socaudeff, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	15618
IEF Santé, Institut Européen de Formation en		Somberg S.A.H., Luxembourg . . . . .	15643
Santé S.A., Alzingen . . . . .	15633	Sport Management & Entertainment S.A., Luxem-	
Imperial Tobacco Management Luxembourg (2),		bourg . . . . .	15648
S.à r.l., Luxembourg . . . . .	15613	Verger International S.A., Luxembourg . . . . .	15643
Imperial Tobacco Management Luxembourg (1),		Verosa S.A., Luxembourg . . . . .	15614
S.à r.l., Luxembourg . . . . .	15613	Wonder International S.A., Luxembourg . . . . .	15618

**CASSIAN FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 83.313.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06983, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Signature.

(094800.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

**CASSIAN FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 83.313.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Signature.

(094798.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

**CASSIAN FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 83.313.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06980, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Signature.

(094796.4/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

**DECOMAC S.A. (DISTRIBUTION EUROPEENNE DE CONSOMMABLES ET ACCESSOIRES),  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 76.914.

**LIQUIDATION**

Par jugement en date du 26 janvier 2006, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- la société anonyme DECOMAC S.A. (DISTRIBUTION EUROPEENNE DE CONSOMMABLES ET ACCESSOIRES), avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 76.914.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Mme Elisabeth Capesius, 1<sup>er</sup> juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Oliver Peters, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 15 février 2006 au greffe de la sixième chambre de ce tribunal.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> O. Peters

*Le liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013597//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

**EPICURE BERLIN PROPERTY MANAGEMENT AND HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 111.467.

**STATUTES**

In the year two thousand and five, on the twenty-eighth day of October.

Before the undersigned Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

1) PALLISTER HOLDINGS LIMITED, a company with registered office at 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered number 325948,

2) STANZA SERVICES LIMITED, a company with registered office at 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered number 325949,

both here represented by Mrs. Raymonde Jallon, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

by virtue of two proxies under private seal given on October 27, 2005.

Such proxies, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties, through their mandatory, have decided to form amongst themselves a limited company (Société Anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation:

**Art. 1.** There is hereby formed a limited corporation (Société Anonyme) under the name of EPICURE BERLIN PROPERTY MANAGEMENT AND HOLDINGS S.A.

The registered office is established in the municipality of Luxembourg-City.

It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by a resolution of the Board of Directors and to any other municipality within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The Company is established for an unlimited period.

The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required by the law for the amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 2.** The objects of the Company are to conduct the following activities:

(a) To hold participatory interests in any enterprise in whatever form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, and to manage, control and develop such interests. The Company may in particular borrow funds from and grant any assistance, loan, advance or guarantee to enterprises in which it has an interest or which hold an interest in the Company.

(b) To acquire negotiable or non-negotiable securities of any kind (including those issued by any government or other international, national or municipal authority), patents, copyright and any other form of intellectual property and any rights ancillary thereto, whether by contribution, subscription, option, purchase or otherwise and to exploit the same by sale, transfer exchange, license or otherwise.

(c) The Company may borrow or raise money with or without guarantee and in any currency by the issue of notes, bonds, debentures or otherwise.

(d) To provide or procure the provision of services of any kind necessary for or useful in the realisation of the objects referred to above or closely associated therewith.

Any activity carried on by the Company may be carried on directly or indirectly in Luxembourg or elsewhere through the medium of its head office or of branches in Luxembourg or elsewhere, which may be open to the public.

The Company shall have all such powers as are necessary for the accomplishment or development of its objects without being bound by the provisions of the law of 31 July 1929 on holding companies.

**Art. 3.** The corporate capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-), represented by twenty-four thousand and eight hundred (24,800) shares with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

The authorized capital is fixed at four million Euro (EUR 4,000,000.-) Euro (EUR), divided into three million two hundred thousand (3,200,000) shares having a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

The Board of Directors of the Company is authorized and instructed to render effective such increase of the capital, in whole or in part from time to time, subject to confirmation of this authorization by a general meeting of shareholders within a period expiring on the fifth anniversary of the publication of the deed dated October 28, 2005 in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations» for any authorized shares which have not yet been subscribed and which the Board of Directors has not agreed upon to any subscription at that time; the Board shall decide to issue shares representing such whole or partial increase of the capital and shall accept subscriptions for such shares.

The Board is hereby authorized and instructed to determine the conditions attaching to any subscription, or it may from time to time resolve to effect such whole or partial increase upon the conversion of any net profit of the Company into capital and the attribution of fully-paid shares to shareholders in lieu of dividends.

Each time the Board of Directors shall so act to render effective the increase of capital, as authorized, Article three of the Articles of Incorporation should be amended so as to reflect the result of such action; the Board should take or authorize any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

In connection with this authorization to increase the capital and in compliance with the article 32-3 (5) of the Law on commercial companies, the Board of Directors of the Company is authorized to waive or to limit any preferential subscription rights of the existing shareholders for the same period of five years.

**Art. 4.** The shares shall be issued as repurchaseable shares by the Company in terms of Article 49-8 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended and are repurchaseable on the following terms and conditions:

4.1. the repurchase price shall be determined by the board of Directors of the Company (the «Board») and shall be no less than the net asset value of the Company divided by the total number of shares in issue (excluding shares held in treasury) at the time of the proposed repurchase;

4.2. any repurchase by the Company of any shares shall be done prorata in respect of all Shareholders; and

4.3. the repurchase of any shares may only be funded by the Company using sums available for profit distributions, as set out by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended or from the proceeds of a new issue made with a view to carry out such repurchase.

**Art. 5.** The shares shall be bearer or registered shares, at the option of the shareholder.

The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

**Art. 6.** The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years pursuant to a resolution at a general meeting of the shareholders at which the entire issued capital is represented. They shall be re-eligible but may be removed at any time under the same conditions.

In the event of a vacancy on the Board of Directors the remaining Directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case such a decision must be ratified by the next general meeting of shareholders.

**Art. 7.** The Board of Directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company.

The Board may in particular float convertible or non-convertible bonded loans, by way of issue of bearer or registered bonds, with any denomination whatsoever and payable in any currency whatsoever.

The Board of Directors will determine the nature, the price, the rate of interest, the issue and repayment conditions as well as any other conditions in relation thereto.

A register of the registered bonds will be kept at the registered office of the Company.

All matters not expressly reserved to the general meeting of the shareholders by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.

**Art. 8.** The Board of Directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another Director may preside over the meeting.

The Board of Directors can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between Directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted.

In case of urgency Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the Chairman has the casting vote. The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the Company in connection therewith to one or more Directors, managers, or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the Board of Directors is subject to a previous authorization by unanimous vote at a general meeting of the shareholders at which the entire issued share capital is represented.

Towards third parties the Company is validly bound in all circumstances by the joint signatures of any two Directors or by the individual signature of a delegate of the Board within the limits of its powers.

**Art. 9.** The Company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

**Art. 10.** The Company's financial year shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 11.** The annual general meeting of the shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the third Tuesday in the month of June at three p.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

**Art. 12.** Convening notices of all general meetings of shareholders shall be made in compliance with the legal provisions, each Director being entitled to call a general meeting. Moreover a general meeting of the shareholders must be called at the request of any shareholder(s) holding at least ten per cent of the issued capital.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting of the shareholders may take place without convening notices.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 13.** The general meeting of the shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company.

The appropriation and distribution of the net profits fall within its exclusive competence.

**Art. 14.** Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the Board of Directors is authorised to distribute interim dividends.

**Art. 15.** The law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

*Transitory provisions*

- 1) The first financial year shall begin today and end on December 31, 2006.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 2007.

*Subscription and payment*

The appearing parties have subscribed the shares as follows:

- |  |        |
|--|--------|
| 1) PALLISTER HOLDINGS LIMITED, prenamed, twenty-four thousand seven hundred and ninety-nine shares | 24,799 |
| 2) STANZA SERVICES LIMITED, prenamed, one share  | 1      |
| <hr style="border: 0; border-top: 1px solid black;"/>  |        |
| Total: twenty-four thousand and eight hundred shares   | 24,800 |

All shares have been entirely subscribed and paid up in cash at a rate of 25%, so that the amount of seven thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 7,750.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary who expressly bears witness.

*Statement*

The notary drawing up the present deed declared that the conditions set forth in Article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand nine hundred Euro.

*Extraordinary general meeting*

Here and now, the appearing parties, representing the entire subscribed share capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of Directors is set at three and that of the Auditors at one.
- 2) The following are appointed Directors:
  - a) Mr John Mills, residing at 9, rue Désiré Zählen, L-5942 Itzig,
  - b) SOLON DIRECTOR LIMITED, a company with registered office at 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered number 108186,
  - c) SOLON MANAGEMENT LIMITED, a company with registered office at 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered number 407991,
- 3) The following is appointed Auditor (commissaire):  
KPMG, société à responsabilité limitée, a company with registered office at 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (R.C.S. B 103.065).
- 4) The mandates of the Directors and the Auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2010.
- 5) The Company shall have its registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The documents having been read to the appearing person, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

Ont comparu:

- 1) PALLISTER HOLDINGS LIMITED, une société ayant son siège social au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered number 325948,
  - 2) STANZA SERVICES LIMITED, une société ayant son siège social au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered number 325949,
- toutes les deux ici représentées par Madame Raymonde Jallon, employée privé, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,
- en vertu de deux procurations sous seing privé données le 27 octobre 2005.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EPICURE BERLIN PROPERTY MANAGEMENT AND HOLDINGS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré à l'intérieur de la municipalité de Luxembourg-Ville par une décision du Conseil d'Administration et dans toute autre municipalité du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet de conduire les activités suivantes:

(a) Elle peut détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sortes d'entreprises, luxembourgeoises ou étrangères, et elle peut administrer, contrôler et développer ces participations. La Société peut emprunter sous toutes les formes et accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie à toute entreprise dans laquelle elle a un intérêt.

(b) Elle peut acquérir toutes sortes de valeurs mobilières négociables ou non négociables (y inclus celles émises par tout gouvernement ou autre autorité internationale, nationale ou communale), brevets, des droits d'auteurs et toute autre forme de propriété intellectuelle et droits y attachés que ce soit par voie de contribution, souscription, option, achat ou autre et elle peut les exploiter soit par vente, transfert, échange, licence ou autrement.

(c) Elle peut emprunter ou mobiliser des fonds avec ou sans garantie et dans toute devise par l'émission de billets, bons, obligations ou autres.

(d) Elle peut offrir toutes sortes de services nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-avant décrits ou reliés à ces objets.

Toute activité exercée par la Société peut l'être directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire de son siège social ou des filiales établies à Luxembourg ou ailleurs, qui peuvent être ouvertes au public.

La Société peut faire toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social sans être soumise aux dispositions de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à quatre millions d'euros (EUR 4.000.000,-), divisé en trois millions deux cent mille (3.200.000) actions d'une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une Assemblée Générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 28 octobre 2005 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.

**Art. 4.** Les actions seront émises comme des actions rachetables par la Société par application de l'article 49-8 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée et seront rachetables dans les termes et conditions suivants:

4.1. le prix de rachat sera déterminé par le Conseil d'Administration de la Société et ne sera pas inférieur à la valeur de l'actif net de la société divisé par le nombre total d'actions en émission (sauf les actions détenues en trésorerie) au moment de l'offre de rachat; et

4.2. tout rachat par la société de toutes actions sera effectué au prorata par rapport à tous les actionnaires.

4.3. le rachat d'actions pourra uniquement être financé par la Société en utilisant les sommes disponibles pour la distribution de dividendes, comme indiqué par la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée ou par le procédé d'une nouvelle émission effectuée en vue de réaliser ce rachat.

**Art. 5.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs d'une, de deux ou plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 6.** La Société sera administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans lors d'une assemblée générale des actionnaires, à laquelle la totalité du capital émis est représentée. Ils sont rééligibles, mais toujours révocables sous les mêmes conditions.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, une telle décision doit être ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires, lors de sa prochaine réunion.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration a tous pouvoirs pour accomplir les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non-convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la Loi ou les présents statuts est de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration peut désigner son président. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable donnée par décision unanime d'une assemblée générale des actionnaires, à laquelle la totalité du capital émis est représenté.

Vis-à-vis des tiers la Société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs.

**Art. 9.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mardi du mois de juin à 15 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales, chaque administrateur pouvant convoquer une assemblée générale. Par ailleurs une assemblée générale des actionnaires devra être convoquée à la requête d'un ou plusieurs actionnaire(s) détenant au moins dix pour cent du capital social émis.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale des actionnaires peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 13.** L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

L'affectation et la distribution du bénéfice net est de sa compétence exclusive.

**Art. 14.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 15.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2007.

#### *Souscription et libération*

Les comparantes ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) PALLISTER HOLDINGS LIMITED, préqualifiée, vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf actions	24.799
2) STANZA SERVICES LIMITED, préqualifiée, une action	1
Total: vingt-quatre mille huit cents actions	24.800

Toutes les actions ont été entièrement souscrites et libérées en espèces à concurrence de 25% de sorte que le montant de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) est désormais à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille neuf cents euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant, les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur John Mills, demeurant à 9, rue Désiré Zählen, L-5942 Itzig
  - b) SOLON DIRECTOR LIMITED, une société ayant son siège social à TK House, Bayside Executive Park, Westbay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas, numéro de registre 108186
  - c) SOLON MANAGEMENT LIMITED, une société ayant son siège social au 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, numéro de registre 407991,
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:
 

KPMG, société à responsabilité limitée, une société avec siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (R.C.S. B 103.065).
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.
- 5) Le siège de la Société est fixé au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: R. Jallon, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 2 novembre 2005, vol. 433, fol. 68, case 3. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 novembre 2005.

H. Hellinckx.

(095908.3/242/355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

### **E.E.R., ENTREPRISE EUROPEENNE DE RENOVATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 7, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 72.461.

#### LIQUIDATION

Par jugement en date du 26 janvier 2006, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- la société anonyme ENTREPRISE EUROPEENNE DE RENOVATION S.A., en abrégé E.E.R. S.A., ayant son siège social à L-1520 Luxembourg, 7, rue A. Fischer, de fait inconnue à cette adresse, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 72.461.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Mme Elisabeth Capesius, 1<sup>er</sup> juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Oliver Peters, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 15 février 2006 au greffe de la sixième chambre de ce tribunal.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> O. Peters

*Le liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01503. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(013595//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

**IMPERIALI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 77.487.

## LIQUIDATION

Par jugement en date du 26 janvier 2006, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- la société anonyme IMPERIALI S.A., ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 77.487.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Mme Elisabeth Capesius, 1<sup>er</sup> juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Oliver Peters, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 15 février 2006 au greffe de la sixième chambre de ce tribunal.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> O. Peters

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01510. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013598//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

---

**MERCURE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 18.071.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 14 octobre 2005 a appelé aux fonctions d'administrateur, avec effet au 10 juin 2005, MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Koen van Baren. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Hans de Graaf. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur;

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour MERCURE INTERNATIONAL S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095049.3/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**ALPEN FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 79.152.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALPEN FINANCE S.A., Société Anonyme

A. Robillard / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(094847.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**IMPERIAL TOBACCO MANAGEMENT LUXEMBOURG (1) - IMPERIAL TOBACCO MANAGEMENT LUXEMBOURG (2) S.e.n.c., Société en nom collectif.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 87.506.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Signature.

(094838.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

**MG INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 111.487.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société anonyme CHART INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 92.962,

ici représentée par deux de ses administrateurs, savoir Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, et Monsieur Patrice Yande, employé privé, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

2.- La société anonyme EDIFAC S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 72.257,

ici représentée par un de ses administrateurs, savoir:

Monsieur Jean Lambert, prénommé, avec pouvoir de signature individuelle.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>. - Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de MG INVESTMENT S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra également acheter, vendre, louer et gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) par action.

Le capital autorisé est fixé à deux millions euros (EUR 2.000.000,-) représenté par deux cent mille (200.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) par action.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

## Titre II. - Administration, Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

**Art. 8.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par deux administrateurs.

**Art. 9.** Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, en observant les dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le Conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

**Art. 11.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

## Titre III. - Assemblées générales

**Art. 13.** L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

**Art. 14.** L'assemblée générale statutaire se réunit au siège de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations, le troisième vendredi du mois de mai à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

**Art. 15.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

#### **Titre IV.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 17.** Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale peut autoriser le Conseil d'Administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

#### **Titre V. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 18.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

##### **Disposition générale**

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

##### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

##### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société anonyme CHART INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 92.962, trois mille quatre-vingt-dix-huit actions .....	3.098
2.- La société anonyme EDIFAC S.A., avec siège social à 1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 72.257, deux actions .....	<u>2</u>
Total: trois mille cent actions. ....	3.100

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Evaluation des frais*

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

##### *Réunion en assemblée générale*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarent se réunir à l'instant en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
- b) Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

c) La société anonyme EDIFAC S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 72.257.

- 2) Le nombre des commissaires est fixé à un:

Est nommé commissaire:

La société anonyme TRUSTAUDIT S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 73.125.

3) Le premier mandat des administrateurs et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2011.

4) Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

5) Le siège social est fixé à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Lambert, P. Yande, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 28 octobre 2005, vol. 360, fol. 40, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 novembre 2005.

H. Beck.

(095981.3/201/187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

---

**IMPERIAL TOBACCO MANAGEMENT LUXEMBOURG (2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 87.219.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Signature.

(094839.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**IMPERIAL TOBACCO MANAGEMENT LUXEMBOURG (1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 87.221.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Signature.

(094840.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**EURONESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 90.594.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(094861.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**SAFE FINANCE HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1451 Luxembourg, 19, rue Théodore Eberhard.

R. C. Luxembourg B 107.304.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2005.

E. Schlessner

Notaire

(094867.3/227/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**VEROSA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 85.166.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03393, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094862.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**BUSINESS & TRANSACTION INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 37.590.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094863.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**BRUNELLESCHI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 50.978.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ06840, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094876.3/1053/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**PF RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 70.728.

Le bilan au 22 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Signature.

(094886.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**LYDD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1364 Luxembourg, 19, rue de Crécy.  
R. C. Luxembourg B 94.346.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094894.3/3580/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**LYDD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1364 Luxembourg, 19, rue de Crécy.  
R. C. Luxembourg B 94.346.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06874, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094895.3/3580/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**AIRBUS RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 50.641.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Signature.

(094888.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

**BAUUNTERNEHMUNG BUTTGEREIT, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5540 Remich, 38, rue de la Gare.  
H. R. Luxemburg B 92.011.

Im Jahre zweitausendfünf, den siebenundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Ist erschienen:

Herr Thomas Buttgerreit, Maurermeister, wohnhaft in D-66265 Heusweiler, Breiter Weg 16.

Welcher Komparsent den unterzeichneten Notar ersuchte Nachstehendes zu beurkunden:

Dass er der alleinige Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung BAUUNTERNEHMUNG BUTTGEREIT, GmbH, mit Sitz in L-5540 Remich, 38, rue de la Gare, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 92.011, ist.

Dass besagte Gesellschaft gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Alphonse Lentz, mit dem damaligen Amtssitze in Remich, am 5. Februar 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 361 vom 3. April 2003, und deren Statuten abgeändert wurden zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Joseph Gloden, mit dem Amtswohnsitz in Grevenmacher, am 30. Juni 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 749 vom 16. Juli 2003.

Dass das Gesellschaftskapital sich auf zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) beläuft, eingeteilt in einhundert (100) Anteile von je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), welche integral durch Herrn Thomas Buttgerreit, vorgeannt, übernommen wurden.

Alsdann hat der Komparsent den unterzeichneten Notar ersucht Nachstehendes wie folgt zu beurkunden:

*Anteilübertragung*

Herr Thomas Buttgerreit, vorgeannt, überträgt und überlässt hiermit unter der Gewähr Rechtens, die ihm gehörenden ein hundert (100) Anteile an besagter Gesellschaft an Frau Bettina Fiehl, Apothekerin, wohnhaft in F-57200 Remelting, 18, rue des Ormes, für den Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-).

Ist der gegenwärtigen Urkunde beigetreten:

Frau Bettina Fiehl, vorgeannt, welche erklärt die vorhergehende Anteilübertragung anzunehmen.

Frau Bettina Fiehl, vorgeannt, ist Eigentümerin der ihr übertragenen Anteile mit allen daran verbundenen Rechten und Pflichten.

Sie erklärt eine genaue Kenntnis sowohl der Statuten als auch der finanziellen Lage der Gesellschaft zu haben, die Parteien entbinden den unterzeichneten Notar diesbezüglich von jeder Haftung.

Herr Thomas Buttgerreit, vorgeannt, erklärt vor Errichtung der gegenwärtigen Urkunde von Frau Bettina Fiehl, vorgeannt, den Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) erhalten zu haben worüber hiermit Quittung, Titel und Entlastung.

Herr Thomas Buttgerreit, vorgeannt, handelnd in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der Gesellschaft BAUUNTERNEHMUNG BUTTGEREIT, GmbH, erklärt im Namen der Gesellschaft diese Abtretung von Gesellschaftsanteilen anzunehmen, mit Freistellung von der in Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches vorgesehenen Zustellung.

Alsdann ersuchte die jetzige alleinige Gesellschafterin, Frau Bettina Fiehl, vorgeannt, den unterzeichneten Notar nachfolgende Beschlüsse zu beurkunden wie folgt:

*Erster Beschluss*

Auf Grund der vorhergehenden Anteilübertragung wird Artikel 6 der Statuten abgeändert um folgenden Wortlaut zu erhalten:

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) und ist eingeteilt in einhundert (100) Anteile von je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), welche integral durch Frau Bettina Fiehl, Apothekerin, wohnhaft in F-57200 Remelting, 18, rue des Ormes, übernommen wurden.

*Zweiter Beschluss*

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst Artikel 11 der Statuten abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

**Art. 11.** Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

*Kosten*

Die Kosten, welche der Gesellschaft aus gegenwärtiger Urkunde entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr siebenhundertfünfzig Euro (EUR 750,-).

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: T. Buttgereit, B. Fiehl, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 28 octobre 2005, vol. 360, fol. 40, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 7. November 2005.

H. Beck.

(096067.3/201/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

**BAUUNTERNEHMUNG BUTTGEREIT, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5540 Remich, 38, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 92.011.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 7 novembre 2005.

H. Beck.

(096068.3/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

**HUWA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 103.862.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, réf. LSO-BJ06761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094890.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

**LUXINDRA INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 50.776.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2005.

Signature.

(094891.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

**bayer & hahn, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6976 Oberanven, 1, rue du Coin.

H. R. Luxemburg B 111.485.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünf, den fünfundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Sind erschienen:

1.- Herr Philippe Cornelius Bayer, Softwareentwickler, wohnhaft in D-64342 Seeheim-Jugenheim, Tannenstrasse 24.

2.- Herr Manuel Hahn, Softwareentwickler, wohnhaft in D-54306 Kordel, Bahnhofstrasse 2.

Welche Komparenten den instrumentierenden Notar ersuchten, folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden, den sie miteinander abgeschlossen haben:

**Titel I. - Name, Sitz, Zweck, Dauer**

**Art. 1.** Zwischen den vorgenannten Parteien, sowie allen welche in Zukunft Inhaber der hiernach geschaffenen Anteile werden, besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

**Art. 2.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung BAYER & HAHN, S.à r.l.

**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Oberanven.

Er kann durch eine Entscheidung der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft ist die Entwicklung und der Vertrieb von Software.  
Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

**Art. 5.** Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

### **Titel II. - Gesellschaftskapital, Anteile**

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in ein hundert (100) Anteile, mit einem Nominalwert von je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), welche wie folgt übernommen werden:

1.- Herr Philippe Cornelius Bayer, Softwareentwickler, wohnhaft in D-64342 Seeheim-Jugenheim, Tannenstrasse 24, fünfzig Anteile .....	50
2.- Herr Manuel Hahn, Softwareentwickler, wohnhaft in D-54306 Kordel, Bahnhofstrasse 2, fünfzig Anteile ..	50
Total: einhundert Anteile.....	100

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

**Art. 7.** Die Anteile sind zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

### **Titel III. - Verwaltung und Vertretung**

**Art. 8.** Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt welches auch immer die Anzahl seiner Anteile ist. Jeder Anteil gibt Anrecht auf eine Stimme. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch die Generalversammlung, welche ihre Befugnisse und die Dauer ihrer Mandate festlegt.

**Art. 10.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 11.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Kosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

**Art. 12.** Durch den Tod eines Gesellschafters erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

### **Titel IV. - Auflösung und Liquidation**

**Art. 13.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen durchgeführt.

Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 14.** Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

#### *Übergangsbestimmungen*

Das erste Geschäftsjahr beginnt jedoch am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2005.

#### *Kosten*

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr achthundertfünfzig Euro (EUR 850,-).

#### *Erklärung*

Die Komparanten erklären seitens des unterfertigten Notars Kenntnis erhalten zu haben, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der nötigen Ermächtigungen ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

*Generalversammlung*

Alsdann sind die Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, in einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten, und haben einstimmig und laut entsprechender Tagesordnung nachfolgende Beschlüsse gefasst:

- a) zum technischen Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:  
Herr Philippe Cornelius Bayer, Softwareentwickler, wohnhaft in D-64342 Seeheim-Jugenheim, Tannenstrasse 24.
- b) zum kaufmännischen Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:  
Herr Manuel Hahn, Softwareentwickler, wohnhaft in D-54306 Kordel, Bahnhofstrasse 2.
- c) Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die gemeinsamen Unterschriften des technischen und des kaufmännischen Geschäftsführers rechtsgültig verpflichtet.
- d) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6976 Oberanven, 1, rue du Coin.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. Bayer, M. Hahn, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 26 octobre 2005, vol. 360, fol. 39, case 6. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 3. November 2005.

H. Beck.

(095979.3/201/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

---

**LE CHAPITRE IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 102.831.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094896.3/3580/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**WONDER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 56.415.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2005.

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO INTERNATIONAL, Société Anonyme

*Le Domiciliaire*

Signatures

(094892.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**SOCAUDEFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 30.127.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Signature

*Un mandataire*

(094893.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**MANSFORD GERMANY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Share capital: EUR 12,500.-.**

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 111.465.

**STATUTES**

In the year two thousand five, on the thirty-first day of October.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Luxembourg), acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg), to whom remains the present deed.

There appeared:

MANSFORD GERMANY FUND I, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register, having a share capital of EUR 12,500.-,

represented by Mrs. Melanie Smiltins, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on October 31, 2005,

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. - Name, Registered office, Object, Duration****Art. 1. Name**

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name MANSFORD GERMANY INVESTMENTS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered office**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

**Art. 4. Duration**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## II. - Capital, Shares

### Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties. If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.4. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

## III. - Management, Representation

### Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by a board of managers composed of one or several A manager(s) and one or several B manager(s). The managers are appointed and designated as A manager or B manager by a resolution of the shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

### Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

### Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet in Luxembourg as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the registered office of the Company or at any other place situated in Luxembourg which is indicated in the convening notice. Any decision of the board of managers taken in contradiction with the provisions of article 9 of the Articles should be considered ultra vires and as such should be declared void ab initio.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of its members, provided that at least an A manager and a majority of the B managers of the Company agree on those resolutions. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. In cases of extreme urgency, the managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other, provided that such manager participates at the meeting from the Grand Duchy of Luxembourg. The participation in a meeting pursuant to this provision and by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

### Art. 10. Representation

The Company will be bound in all circumstances by the joint signatures of two managers of the Company, one of whom must be an A manager and one a B manager, or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers**

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

**IV. - General meetings of shareholders****Art. 12. Powers and voting rights**

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

**Art. 13. Form - Quorum - Majority**

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

**V. - Annual accounts, Allocation of profits****Art. 14. Accounting Year**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of April of each year and end on the thirty-first March of the subsequent year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 15. Allocation of Profits**

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

**VI. - Dissolution, Liquidation**

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

**VI. - General provision**

**Art. 17.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on March 31st, 2006.

*Subscription - Payment*

MANSFORD GERMANY FUND I, S.à r.l., prenamed and represented as stated here-above, declares to subscribe for 500 shares of the Company and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to EUR 65,000.- to be allocated as follow: (i) an amount of EUR 12,500.- is to be allocated to the nominal share capital account of the Company and (ii) an amount of EUR 52,500.- is to be allocated to the premium reserve account of the Company.

The amount of sixty-five thousand Euro (EUR 65,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand eight hundred Euro.

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company has passed the following resolutions:

1. (i) The following persons are appointed as A managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Gavin MacEchern, solicitor, born in London (United Kingdom), on March 7, 1944, residing at 45 Burnaby Street, London SW10 OPW, United Kingdom; and

- Mr Paul Flood, Chartered Surveyor, born in Birmingham (United Kingdom), on November 25, 1970 (Royaume-Uni), residing at 103 Bedford Hill, Balham, London SW12 9HE, United Kingdom.

(ii) The following persons are appointed as B managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Roeland P. Pels, lawyer, born in Hilversum (the Netherlands), on August 28, 1949, with professional address at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg;

- Mr Patrice R. Gallasin, lawyer, born in Villers-Semeuse (France) on December 9, 1970, with professional address at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg; and

- Mr Bart Zech, lawyer, born in Putten (the Netherlands) on September 5, 1969, with professional address at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, et le trente et un octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg), lequel restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

MANSFORD GERMANY FUND I, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ayant un capital social de 12.500,- euros,

représentée par Madame Melanie Smiltins, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 31 octobre 2005,

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **1<sup>er</sup>. - Dénomination, Siège social, Objet social, Durée**

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination**

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination MANSFORD GERMANY INVESTMENTS, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition

et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

#### **Art. 4. Durée**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### **II. - Capital, Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cent (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

### **III. - Gestion, Représentation**

#### **Art. 7. Conseil de gérance**

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'un ou plusieurs gérant(s) de classe A et d'un ou plusieurs gérant(s) de classe B. Les gérants sont nommés et désignés comme gérant de classe A ou gérant de classe B par résolution de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum en tout temps (sans raison).

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

#### **Art. 9. Procédure**

9.1. Le conseil de gérance se réunira à Luxembourg aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au siège social de la Société ou à tout autre lieu situé à Luxembourg et indiqué dans l'avis de convocation. Toute décision du conseil de gérance prise en contradiction avec les dispositions de l'article 9 des Statuts sera considérée comme ultra vires et en tant que telle sera déclarée nulle ab initio.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité de ses membres et à la condition qu'au moins un gérant de classe A et que la majorité des gérants de classe B de la Société de la Société aient marqué leur accord. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. En cas d'extrême urgence, les gérants peuvent participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler, à condition que les gérants participent à la réunion du conseil de gérance d'un endroit situé dans le Grand-Duché de Luxembourg. La participation à la réunion par un des moyens susmentionnés équivaut à une participation en personne à la réunion.

#### **Art. 10. Représentation**

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de deux gérants, dont l'un doit être un gérant de classe A, et l'autre, un gérant de classe B de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

#### **Art. 11. Responsabilités des gérants**

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. - Assemblée générale des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote**

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

### **V. - Comptes annuels, Affectation des bénéfices**

#### **Art. 14. Exercice social**

14.1. L'exercice social commence le premier avril de chaque année et se termine le trente et un mars de l'année suivante.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices**

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

### **VI. - Dissolution, Liquidation**

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rému-

nération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VI. - Disposition générale

**Art. 17.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 mars 2006.

### *Souscription - Libération*

MANSFORD GERMANY FUND I, S.à r.l., représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à 500 parts sociales de la Société et les libérer intégralement par versement en espèces d'un montant de EUR 65.000,- qui seront affectés comme suit: (i) un montant de EUR 12.500,- est affecté au compte capital social de la Société et (ii) un montant de EUR 52.500,- est affecté au compte prime d'émission de la Société.

La somme de soixante-cinq mille euros (EUR 65.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ three thousand three hundred euros.

### *Décision de l'associé unique*

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, a pris les résolutions suivantes:

1. (i) Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:  
- Monsieur Gavin MacEchern, avocat, né à Londres (Royaume-Uni), le 7 mars 1944, résidant à 45 Burnaby Street, London SW10 OPW, Royaume-Uni, et

- Monsieur Paul Flood, expert-comptable, né à Birmingham (Royaume-Uni), le 25 novembre 1970, résidant à 103 Bedford Hill, Balham, London SW12 9HE, Royaume-Uni.

(ii) Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée  
- Monsieur Roeland Pels, juriste, né à Hilversum, Pays-Bas le 28 août 1949 avec adresse professionnelle à 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg; et

- Monsieur Patrice R. Gallasin, juriste, né à Villers-Semeuse, France le 9 décembre 1970 avec adresse professionnelle à 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg; et

- Monsieur Bart Zech, juriste, né à Putten, Pays-Bas le 5 septembre 1969 avec adresse professionnelle à 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi à 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparant, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Smiltins, J-J. Wagner.

Enregistré à Mersch, le 3 novembre 2005, vol. 433, fol. 73, case 6. – Reçu 650 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 novembre 2005.

H. Hellinckx.

(095904.3/242/420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

## **NATUR SYSTEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 74.215.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ09439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Signature.

(094897.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

**LUZAR FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 88.892.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04373, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Signature.

(094900.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

**NEXUS FINANCIAL, Société Anonyme.**

Registered office: L-2530 Luxembourg, 8, rue Henri M. Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 94.126.

In the year two thousand and five, on the twelfth of October.

Before us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the Company established in Luxembourg under the denomination of NEXUS FINANCIAL, R.C. Luxembourg B 94.126, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on June 18, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 751 of July 16, 2003.

The Articles of Incorporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary dated September 9, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting begins at 10.00 a.m., Ms Nora Lee Notzon, Managing Director, with professional address at 8, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg being in the chair.

The chairman appoints as secretary of the meeting Ms Nathalie Jacquemart, lawyer, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states:

I.- That this general meeting has been duly convened by registered mail to the shareholders on September 20, 2005.

The receipts are deposited on the desk of the bureau of the meeting.

II. That the agenda of the meeting is worded as follows:

1. Approval of the accounts of the Company and allocation of results.

2. Release to be granted to Directors and the Statutory Auditor.

3. Continuation of the Company after the loss of more than three quarters of the issued share capital (Section 100 of the Companies Act 1915).

4. Reduction of the share premium account by an amount of EUR 186,122.38, and reduction of the corporate capital by an amount of EUR 2,263,828.67, by absorption of losses for a total amount of EUR 2,449,951.05.

5. Increase of the share capital by the issue of 5,062 shares with no par value by contribution in cash for an amount of USD 10,124.- equivalent to EUR 8,217.-.

*Subscription and payment*

6. Increase of the share capital by the issue of 9,500 shares with no par value by contribution in kind for an amount of USD 4,200,000.- equivalent to EUR 3,414,600.- at the rate of USD 1.- for EUR 0.8130.

*Subscription and payment*

7. Subsequent amendment of Article 5.2 of the Articles of Incorporation.

8. Amendment of Article 5.1 of the Articles of Incorporation regarding the authorised capital of the Company.

9. Change of the financial year end of the Company, as set forth in Article 22 of the Articles of Incorporation, from September 9 to December 31, and subsequent amendment of Article 22 of the Articles of Incorporation.

10. Change of the date of the annual general meeting, as set forth in Article 9.1 of the Articles of Incorporation, from the seventh of February at 10.00 a.m. to the last Friday in the month of May at 10.00 a.m., and subsequent amendment of Article 9.1 of the Articles of Incorporation.

11. Amendment of Article 9.3 (a) and (b) of the Articles of incorporation in order to shorten the notice period prior to General Meetings of Shareholders from 21 days to 8 days.

12. Statutory appointments.

13. Miscellaneous.

III.- That the shareholders present or represented as well as the shares held by them are shown on an attendance list set up and certified by the members of the bureau which, after signature ne varietur by the proxyholder of the shareholders represented and the bureau of the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed at the same time.

IV.- That it results from that list that out of the one hundred one thousand two hundred and fifty (101,250) shares without par value representing the total capital of six hundred and twenty thousand Euro (EUR 620,000.-), ninety-five thousand fifty (95,050) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting, after deliberation, passed the following resolutions by unanimous vote.

*First resolution*

The General meeting approved the report of the board of Directors and the Commissaire and adopted the balance sheet and profit and loss account of the accounting year ending September 9, 2005.

The General meeting resolved to carry over the losses noted.

*Second resolution*

The General meeting resolved to give, by special vote, discharge to Ms Nora Lee Notzon, M. Meng-yuan Wang and the Statutory auditor for their mandate up to this day.

*Third resolution*

After having acknowledged the balance sheet as at September 9, 2005 and referring to Article 100 of the Luxembourg law of 10th August 1915 on commercial companies, it is resolved not to dissolve the Company but to continue it while implementing a capital decrease by absorption of losses.

*Fourth resolution*

The General meeting resolved to reduce the share premium by the amount of one hundred eighty-six thousand one hundred twenty-two Euro and thirty-eight cents (EUR 186,122.38) and to reduce the share capital of the Company by an amount of two million two hundred sixty-three thousand eight hundred twenty-eight Euro and sixty-seven cents (EUR 2,263,828.67) by absorption of losses for a total amount of two million four hundred forty-nine thousand nine hundred fifty-one Euro and five cents (EUR 2,449,951.05).

The reality of such losses has been proved to the undersigned notary by the remittance of the accounts as at September 9, 2005, and of a declaration of the Company's statutory auditor dated September 19, 2005, which accounts and declaration, after signature ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

*Fifth resolution*

The General meeting resolved to reduce the negative amount of the share capital by an amount of ten thousand one hundred and twenty-four United States Dollars (USD 10,124.-) equivalent to eight thousand two hundred seventeen Euro (EUR 8,217.-) after conversion at the rate of USD 1.- for EUR 0.8130 so as to bring it from one million six hundred forty-three thousand eight hundred twenty-eight Euro and sixty-seven cents (EUR -1,643,828.67) to one million six hundred thirty-five thousand six hundred eleven Euro and sixty-seven cents (EUR -1,635,611.67) by the creation and issue of five thousand and sixty-two (5,062) new shares without par value.

The present shareholders having waived their preferential subscription rights, the new shares have been subscribed by Ms Nora Lee Notzon, prenamed and have been fully paid in cash so that the amount of eight thousand two hundred seventeen Euro (EUR 8,217.-) is as of now available to the Company, as it has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

*Sixth resolution*

In accordance with the provision of article 69 (5) of the Law of 10 August 1915 as amended, the General meeting resolved to increase the share capital by three million four hundred fourteen thousand six hundred Euro (EUR 3,414,600.-) so as to raise it from its negative amount of one million six hundred thirty-five thousand six hundred eleven Euro and sixty-seven cents (EUR 1,635,611.67) to one million seven hundred seventy-eight thousand nine hundred eighty-eight Euro and thirty-three cents (EUR 1,778,988.33) by the creation and issue of nine thousand five hundred (9,500) new shares without par value.

The new shares have been entirely subscribed by SCHONFELD SECURITIES, LLC, a company with registered office at One Jericho Plaza, 3rd floor, Jericho, NY 11753, USA,

here represented by Ms Nora Lee Notzon prenamed, by virtue of a proxy given on September 28, 2005.

Said proxy, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The shares have been paid up by a contribution in kind consisting of a conversion of a claim which the company SCHONFELD SECURITIES, LLC has against the company NEXUS FINANCIAL S.A.

Pursuant to Articles 26-1 and 32-1 of the law on commercial companies, the valuation of the contribution in kind has been confirmed to the undersigned notary by a report dated September 20, 2005, established by BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, R.C. Luxembourg B 71.178, réviseur d'entreprises in Luxembourg, which report, after signature ne varietur by the parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be registered in the same time.

The value of the loan is established by the said report which has the following conclusions:

*«Conclusion*

On the basis of the procedures which we have performed nothing has come to our attention that causes us to believe that the valuation adopted by the Board of Directors of NEXUS FINANCIAL S.A. in relation to the contribution in kind is not resulting in a value which is not at least equal to the number and the nominal value of the 9,500 shares to be issued. The value of the 9,500 shares is described in chapter 9.»

In particular it results from the precited report that the claim is outstanding, due and available and that nothing is contrary to the conversion of an amount of EUR 3,414,600.- from the debt into capital of the Company.

*Seventh resolution*

As a consequence of the three preceding resolutions, Article 5.2 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

**«Art. 5. Capital**

5.2 The Company has an issued share capital of one million seven hundred seventy-eight thousand nine hundred eighty-eight Euro and thirty-three cents (EUR 1,778,988.33) represented by one hundred fifteen thousand eight hundred and twelve (115,812) shares without par value.»

*Eighth resolution*

The General Meeting resolved to amend the Article 5.1 of the Articles of Incorporation which shall henceforth read as follows:

**«Art. 5. Capital**

5.1 The Company has an authorised capital of fifteen million Euro (EUR 15,000,000.-) divided into nine hundred seventy-six thousand five hundred and sixty-two (976,562) shares without par value.»

In the same time, the General Meeting resolved to renew the authorization given to the Board of Directors to increase the corporate capital by the issue of new shares within the limits of the authorized capital for a new period of five (5) years running from the date of publishing of the Extraordinary General Meeting of October 12, 2005 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

*Ninth resolution*

The General meeting resolved to change the financial year end of the Company from September 9 to December 31, so that the financial year begun on September 10, 2005 shall end on December 31, 2005 and that the following financial year shall begin on January 1, 2006 and end on December 31, 2006.

As a consequence Article 22 of the Articles of Incorporation of the Company is amended and shall henceforth read as follows:

**«Art. 22. Financial Year**

The financial year of the Company shall commence on 1st January in each year and end on 31st December of the same year».

*Tenth resolution*

The General meeting resolved to change the date of the Annual General Meeting from the seventh of February at 10.00 a.m to the last Friday in the month of May at 10.00 a.m.

As a consequence, the first paragraph of Article 9.1 of the Articles of Incorporation of the Company is amended and shall henceforth read as follows:

**«Art. 9. General Meetings of Shareholders («General Meetings»)**

9.1 The annual General Meeting shall be held, in accordance with the law, on the last friday in the month of May each year at 10.00 a.m.».

*Eleventh resolution*

The General meeting resolved to amend Articles 9.3 (a) and (b) in order to reduce the delay of notice of General Meetings, which shall henceforth read as follows:

**«Art. 9. General Meetings of Shareholders**

9.3 Notice of General Meetings shall set out the date, place and time of the meeting and the agenda of the meeting and shall be:

(a) either published by insertion twice eight days apart and at least eight days before the meeting in the Mémorial and in a newspaper of Luxembourg and in a newspaper circulating in such other jurisdictions where shareholders are known to be resident and shall be sent by ordinary post or otherwise served on all registered shareholders, at their last known address of record, at least 8 days prior to the date of the meeting excluding the day of posting and the day of the meeting; or

(b) alternatively, at the option of the Company, shall instead only be sent by registered post to all registered shareholders, at their last known address of record, at least 8 days prior to the date of the meeting excluding the day of posting and the day of the meeting.

The Agenda for an Extraordinary General Meeting shall also describe any proposed changes to the Articles and, in the case of a proposed change of the object or the form of the Company or a proposed increase of commitments of shareholders, set out the full text of the proposed amendments.

The non-receipt of a Notice of General Meeting sent to addresses of shareholders recorded in the register by any person entitled to receive such Notice shall not invalidate the proceedings at that meeting.

Where all the shareholders are present or represented and acknowledge having had prior notice of the agenda submitted for their consideration, the General Meeting may take place without convening notices.»

*Twelfth resolution*

The General meeting resolved to appoint as Directors until the annual general meeting of the year 2006:

- Ms Nora Lee Notzon, Managing Director, born in Laredo (United States of America) on March 5, 1973, residing at 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg;

- Mr Meng-yuan Wang, Managing Member, born in Chiayi (Taiwan) on August 22, 1965, residing at 7, Riverview Rd, 06880 Westport, CT, USA;

- Mr Soon Ling Lim, Vice-President Compliance, born in Penang (Malaysia) on December 19, 1976, residing at 1, Wolfpit Avenue, Unit 7, 06851 Norwalk CT, USA.

Is appointed as statutory auditor until the annual general meeting of the year 2006:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., R.C. Luxembourg B N° 65.477, a company having its registered office at 400, route d'Esch, BP 1443, L-1014 Luxembourg.

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at 10.30 a.m.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearers, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearers and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the appearers, said appearers, through their mandatory, signed with Us, the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le douze octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de NEXUS FINANCIAL, R.C. Luxembourg B 94.126, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 18 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 751 du 16 juillet 2003.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 988 du 5 octobre 2004.

La séance est ouverte à dix heures sous la présidence de Madame Nora Lee Notzon, «Managing Director», avec adresse professionnelle au 8, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Nathalie Jacquemart, juriste, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Que la présente assemblée générale a été dûment convoquée par des lettres recommandées indiquant l'ordre du jour et envoyées aux actionnaires en date du 20 septembre 2005.

Les récépissés des lettres recommandées ont été déposés au bureau de l'assemblée.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Approbation des comptes de la Société et affectation des résultats.

2. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

3. Décision de continuer la Société malgré les pertes de plus de trois-quarts du capital social (Article 100 de la loi sur les sociétés de 1915)

4. Réduction de la prime d'émission d'un montant de EUR 186.122,38 et réduction du capital social pour un montant de EUR 2.263.828,67 par absorption de pertes d'un montant total de EUR 2.449.951,05.

5. Augmentation de capital par création de 5.062 actions sans désignation de valeur nominale, par apport en espèces pour un montant de USD 10.124,- équivalant à EUR 8.217,-.

#### *Souscription et paiement*

6. Augmentation de capital par création de 9.500 actions sans désignation de valeur nominale, par apport en nature pour un montant de USD 4.200.000,- équivalant à EUR 3.414.600,- au taux de USD 1,- pour EUR 0,8130.

#### *Souscription et paiement*

7. Modification subséquente de l'article 5.2 des statuts.

8. Modification de l'article 5.1 des statuts relatif au capital autorisé.

9. Changement de la fin de l'année sociale telle que prévue à l'article 22 des statuts, du 9 septembre au 31 décembre, et modification subséquente de l'article 22 des statuts.

10. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle telle que prévue à l'article 9.1 des statuts, du 7 février à 10.00 heures au dernier vendredi du mois de mai à 10.00 heures, et modification subséquente de l'article 9.1 des statuts.

11. Modification de l'article 9.3 (a) et (b) des statuts afin de réduire le délai de convocation aux assemblées générales des actionnaires de 21 jours à 8 jours.

12. Nominations statutaires.

13. Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par le mandataire des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les cent et un mille deux cent cinquante (101.250) actions sans désignation de valeur nominale représentant l'intégralité du capital social de six cent vingt mille euros (EUR 620.000,-), quatre-vingt-quinze mille cinquante (95.050) actions sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a abordé les points précités de l'ordre du jour et a pris, après délibération, les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale approuve le rapport du conseil d'administration et adopte le bilan ainsi que le compte de pertes et profits de l'année sociale clôturée le 9 septembre 2005.

L'assemblée décide de reporter les pertes constatées.

*Deuxième résolution*

L'assemblée Générale décide de donner, par vote spécial, décharge à Madame Nora Lee Notzon, à Monsieur Mengyuan Wang et au commissaire pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

*Troisième résolution*

Après avoir pris connaissance du bilan au 9 septembre 2005 et en se référant à l'article 100 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, il est décidé de ne pas dissoudre la Société mais de la continuer tout en mettant en oeuvre une réduction de capital par absorption de pertes.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale décide de réduire la prime d'émission d'un montant de cent quatre-vingt-six mille cent vingt-deux euros et trente-huit cents (EUR 188.122,38) et de réduire le capital social de la Société pour un montant de deux millions deux cent soixante-trois mille huit cent vingt-huit euros et soixante-sept cents (EUR 2.263.828,67) par absorption de pertes d'un montant total de deux millions quatre cent quarante-neuf mille neuf cent cinquante et un euros et cinq cents (EUR 2.449.951,05).

La réalité de ces pertes reportées a été prouvée au notaire instrumentaire par la remise des états financiers au 9 septembre 2005 ainsi que d'une attestation du commissaire aux comptes de la Société datée du 19 septembre 2005, lesquels états financiers et attestation, après signature ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale décide de réduire le montant négatif du capital social à concurrence de dix mille cent vingt-quatre dollars US (USD 10.124,-) équivalant à huit mille deux cent dix-sept euros (EUR 8.217,-) après conversion au taux de USD 1,- pour EUR 0,8130, pour le ramener d'un million six cent quarante-trois mille huit cent vingt-huit euros et soixante-sept cents (EUR 1.643.828,67) à un million six cent trente-cinq mille six cent onze euros et soixante-sept cents (EUR 1.635.611,67) par la création et l'émission de cinq mille soixante-deux (5.062) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Les actionnaires actuels ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, ces actions nouvelles ont été entièrement souscrites par Madame Nora Lee Notzon, préqualifiée et ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de huit mille deux cent dix-sept euros (EUR 8.217,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Sixième résolution*

En conformité avec les dispositions de l'article 69 (5) de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, l'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois millions quatre cent quatorze mille six cents euros (EUR 3.414.600,-) pour le porter de son montant négatif d'un million six cent trente-cinq mille six cent onze euros et soixante-sept cents (EUR 1.635.611,67) à un million sept cent soixante-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-huit euros et trente-trois cents (EUR 1.778.988,33) par la création et l'émission de neuf mille cinq cents (9.500) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Les actions nouvelles ont été entièrement souscrites par SCHONFELD SECURITIES, LLC, une société ayant son siège social à One Jericho Plaza, 3<sup>e</sup> étage, Jericho, NY, USA,

ici représentée par Madame Nora Lee Notzon, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 septembre 2005.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Les actions nouvelles ont été libérées par un apport en nature consistant en la conversion d'une créance que la société SCHONFELD SECURITIES, LLC a contre la société NEXUS FINANCIAL S.A.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales, l'évaluation de l'apport en nature a été confirmée au notaire instrumentaire par un rapport en date du 20 septembre 2005, dressé par la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, R.C. Luxembourg B 71.178, réviseur d'entreprises à Luxembourg, lequel rapport, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur de la créance est constatée par ledit rapport et les conclusions sont les suivantes:

*«Conclusion*

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, rien n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la méthode d'évaluation retenue par le conseil d'Administration de NEXUS FINANCIAL S.A. ne résulte pas sur une valeur des apports qui n'est pas au moins égale au nombre et à la valeur nominale des 9.500 actions émises. La valeur des 9.500 actions est décrite dans le chapitre 9.»

Il résulte notamment dudit rapport que la créance est certaine, liquide et exigible et que rien ne s'oppose à la conversion d'un montant de EUR 3.414.600,- provenant de cette dette en capital social de la Société.

*Septième résolution*

Suite aux trois résolutions qui précèdent, l'article 5.2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

**«Art. 5. Capital social**

5.2 Le capital social souscrit de la Société est fixé à un million sept cent soixante-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-huit euros et trente-trois cents (EUR 1.778.988,33), représenté par cent quinze mille huit cent douze (115.812) actions sans désignation de valeur nominale.».

*Huitième résolution*

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 5.1 des statuts lequel aura désormais la teneur suivante:

**«Art. 5. Capital social**

5.1 Le capital autorisé de la Société est établi à quinze millions d'euros (EUR 15.000.000,-), divisé en neuf cent soixante-seize mille cinq cent soixante-deux (976.562) actions sans désignation de valeur nominale.».

*Neuvième résolution*

L'Assemblée Générale décide de changer la fin de l'année sociale de la Société du 9 septembre au 31 décembre, de sorte que l'année sociale ayant commencé le 10 septembre 2005 se terminera le 31 décembre et que la nouvelle année sociale commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et se terminera le 31 décembre 2006.

En conséquence, l'article 22 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

**«Art. 22. Année Sociale**

L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.».

*Dixième résolution*

L'Assemblée Générale décide de déplacer la date de l'assemblée générale annuelle de la Société du 7 février à 10.00 heures au dernier vendredi du mois de mai à 10.00 heures.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 9.1 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

**«Art. 9. Assemblée Générale des Actionnaires («Assemblées Générales»)**

9.1 L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de mai à 10.00 heures.».

*Onzième résolution*

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 9.3 (a) et (b) afin de réduire le délai de convocation aux assemblées générales des actionnaires, lequel aura désormais la teneur suivante:

**«Art. 9. Assemblée Générale des Actionnaires («Assemblées Générales»)**

9.3 Les convocations aux assemblées générales indiqueront la date, le lieu et l'heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour et seront:

(a) soit publiées par des annonces insérées deux fois à huit jours d'intervalle et au moins huit jours avant l'assemblée dans le Mémorial et dans un journal de Luxembourg et dans un journal circulant dans les autres juridictions où les actionnaires sont connus en tant que résidents et seront envoyées par courrier ordinaire ou autrement transmises à tous les actionnaires déclarés, à leur dernier domicile connu, au moins 8 jours avant la date de la réunion à l'exclusion du jour de remise à la poste et du jour de la réunion, ou

(b) soit seront envoyées, au choix de la Société, par lettre recommandée à tous les actionnaires déclarés, à leur dernier domicile connu, au moins 8 jours avant la date de la réunion à l'exclusion du jour de remise à la poste et du jour de la réunion.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire indiquera les modifications de statuts proposées et, dans le cas où il est proposé de changer l'objet ou la forme de la Société ou d'accroître les engagements des actionnaires, contiendra le texte intégral des modifications proposées.

La non-réception de convocations à une assemblée générale envoyées aux adresses des actionnaires inscrits dans le registre par toute personne habilitée à recevoir une convocation n'invalidera pas le déroulement des assemblées.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et reconnaissent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour soumis à leur considération, l'assemblée générale peut avoir lieu sans avis de convocation.».

*Douzième résolution*

L'assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateurs, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2006:

- Madame Nora Lee Notzon, «Managing Director», née à Laredo (Etats-Unis d'Amérique) le 5 mars 1973, demeurant au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg;

- Monsieur Meng-yuan Wang, «Managing Member» né à Chiayi (Taiwan) le 22 août 1965, demeurant au 7, Riverview Rd, 06880 Westport, CT, USA;

- Monsieur Soon Ling Lim, «Vice-President Compliance», né à Penang (Malaysia), le 19 décembre 1976, demeurant au 1, Wolfpit Avenue, Unit 7, 06851 Norwalk CT, USA.

Est nommé Commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2006:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., R.C. Luxembourg B N° 65 477, une société ayant son siège social au 400, route d'Esch, BP 1443, L-1014 Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: N.L. Notzon, N. Jacquemart, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 97, case 4. – Reçu 34.228,17 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

M. Schaeffer.

Signée par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(095857.3/230/373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

---

**NEXUS FINANCIAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 8, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 94.126.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1647 du 12 octobre 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(095858.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

---

**ESPACLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof-Koerich, 4-6, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 56.607.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, réf. LSO-BJ06702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(094904.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**PUEBLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2141 Luxembourg, 35, rue Laurent Menager.

R. C. Luxembourg B 97.064.

Les comptes de la période se clôturant au 31 décembre 2004 de PUEBLO, S.à r.l., enregistrés à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06854, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

Signature.

(094927.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**KIMMONO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flamman.

R. C. Luxembourg B 29.707.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06880, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KIMMONO S.A.

Signature

(095063.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**IEF SANTE, INSTITUT EUROPEEN DE FORMATION EN SANTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.  
R. C. Luxembourg B 71.983.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Signature.

(094930.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

**AVIAPARTNER LH3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: EUR 12,500.-.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 110.098.

In the year two thousand five, the twentieth day of September.

Before Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of AVIAPARTNER LH3, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée (private limited liability company) with registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 110.098 (the Company). The Company has been incorporated on 19 July 2005 pursuant to a deed of Mr Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared AVIAPARTNER LH2, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée (private limited liability company) with registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 110.114 (the Sole Shareholder), hereby represented by Mr Jean-François Bouchoms, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 20 September 2005,

which proxy, after having been signed *in* *variatur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder owns all the shares in the share capital of the Company.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Reduction of the Company's share capital by an amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) so as to set the share capital at EUR 0.- (zero Euro).

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 2,955,750.- (two million nine hundred fifty-five thousand seven hundred fifty Euro) in order to set the share capital at EUR 2,955,750.- (two million nine hundred fifty-five thousand seven hundred fifty Euro), by way of the issue of 118,230 (one hundred eighteen thousand two hundred thirty) new shares of the Company, having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

3. Subscription and payment to the share capital increase specified in item 2. above together with an amount of EUR 12.52 (twelve Euro and fifty-two Eurocents) to be allocated to the premium reserve of the Company.

4. Subsequent amendment to article 4, first paragraph, of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2.

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

6. Acknowledgement and acceptance of the resignation of Mr David Osborne, in his capacity as manager of the Company, effective as of 15 September 2005 and discharge for the performance of his duties from the date of his appointment to the date of his resignation.

7. Appointment of DiliVer 7 BVBA, Mr Luc Debeys and Mr Gerrit Bellon as new managers of the Company, effective as of 15 September 2005 for an unlimited period.

8. Empowerment and authorisation to any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to accomplish the filing of the notice regarding the resignation under item 6. and the appointments under item 7. at the Trade and Companies Register of Luxembourg and the publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform anything else which might be necessary or useful thereto.

9. Miscellaneous.

III. that as the items 6. and 7. have already been dealt with in a separate shareholder's meeting, there is no need to take resolutions on those specific items at the Meeting.

IV. that the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves to reduce the share capital of the Company currently set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) divided into 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, by an amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), so as to set the share capital at EUR 0.- (zero Euro) by repayment of the capital to the Sole Shareholder.

*Second resolution*

The Meeting resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 2,955,750.- (two million nine hundred fifty-five thousand seven hundred fifty Euro) in order to set the share capital at EUR 2,955,750.- (two million nine hundred fifty-five thousand seven hundred fifty Euro), by way of the issue of 118,230 (one hundred eighteen thousand two hundred thirty) new shares of the Company, having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

*Third resolution*

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder declares to (i) subscribe to 118,230 (one hundred eighteen thousand two hundred thirty) shares of the Company, having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, and (ii) pay them up entirely by a contribution in kind consisting of all of its assets and liabilities (the Assets and Liabilities) as described in the attached balance sheet.

The contribution in kind of the Assets and Liabilities to the Company, in an aggregate amount of EUR 2,955,762.52 (two million nine hundred fifty-five thousand seven hundred sixty-two Euro and fifty-two Eurocents) is to be allocated as follows:

(i) an amount of EUR 2,955,750.- (two million nine hundred fifty-five thousand seven hundred fifty Euro) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) an aggregate amount of EUR 12.52 (twelve Euro and fifty-two Eurocents) is to be allocated to the premium reserve of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Assets and Liabilities to the Company is evidenced by, inter alia, a balance sheet of the Sole Shareholder as per 20 September 2005 and signed for approval by the management of the Sole Shareholder, which shows that the net asset value of the assets and liabilities contributed to the Company is worth at least EUR 2,955,762.52 (two million nine hundred fifty-five thousand seven hundred sixty-two Euro and fifty-two Eurocents).

It results furthermore from a certificate dated 20 September 2005, issued by the management of the Sole Shareholder that:

«1. the assets and liabilities (the Assets and Liabilities) contributed by AVIAPARTNER LH2, S.à r.l. (the Sole Shareholder) to AVIAPARTNER LH3, S.à r.l. (the Company) are shown on the attached balance sheet as per 20 September 2005;

2. based on generally accepted accountancy principles the net worth of the Assets and Liabilities contributed to the Company per the attached balance sheet is valued at least at EUR 2,955,762.52 (two million nine hundred fifty-five thousand seven hundred sixty-two Euro and fifty-two Eurocents) and since the balance sheet date no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

3. the Assets and Liabilities contributed to the Company are freely transferable by the Sole Shareholder and they are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value;

4. all formalities to transfer the legal ownership of the Assets and Liabilities contributed to the Company have been or will be accomplished by the management of the Sole Shareholder.»

A copy of the above documents, after having been signed *ne varietu* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

The Meeting resolves to record that all the 118,230 (one hundred eighteen thousand two hundred thirty) shares in the Company further to the increase of the Company's share capital are held by AVIAPARTNER LH2, S.à r.l.

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to amend article 4, first paragraph, of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

«**Art. 4. Capital.** The Company's subscribed share capital is set at EUR 2,955,750.- (two million nine hundred fifty-five thousand seven hundred fifty Euro), represented by 118,230 (one hundred eighteen thousand two hundred thirty) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) per share.»

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

*Sixth resolution*

The Meeting of the Company grants the power and authority to any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG in order to accomplish the filing of the notice regarding the resignation under the sixth resolution above and the appointments under the seventh resolution above at the Trade and Companies Register of Luxembourg and the publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform anything else which might be necessary or useful for the accomplishment of the above resolutions.

### Costs

Insofar as the contribution in kind consists of all the assets and liabilities of a company incorporated in the European Union (i.e. Grand Duchy of Luxembourg) to another company incorporated in the European Union (i.e. Grand Duchy of Luxembourg), the Company refers to article 4-1 of the law dated 29 December 1971, as amended, which provides for capital duty exemption.

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 8,000.- (eight thousand Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de AVIAPARTNER LH3, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.098 (la Société). La Société a été constituée le 19 juillet 2005 par acte de M<sup>e</sup> Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu AVIAPARTNER LH2, S.à r.l., une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.114 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique tel que représenté a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de EUR 12.500.- (douze mille cinq cents euros) afin de porter le capital social à EUR 0,- (zéro euros).

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 2.955.750,- (deux millions neuf cent cinquante-cinq mille sept cent cinquante euros) afin de porter le capital social à EUR 2.955.750,- (deux millions neuf cent cinquante-cinq mille sept cent cinquante euros) par l'émission de 118.230 (cent dix-huit mille deux cent trente) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

3. Souscription et paiement de l'augmentation de capital reprise sous le point 2. ci-dessus ainsi que du paiement d'un montant de EUR 12,52 (douze euros et cinquante-deux eurocentimes) qui seront alloués à la réserve légale de la Société.

4. Modification du premier paragraphe de l'article 4 des statuts de la Société (les Statuts) de façon à y refléter l'augmentation de capital décidée sous le point 2.

5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer ce qui précède avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales annulées dans le registre des parts sociales de la Société

6. Constatation et acceptation de la démission de Monsieur David Osborne de son poste de gérant avec effet au 15 septembre 2005 et décharge pour l'exercice de son mandat depuis la date de sa nomination jusqu'à la date de sa démission.

7. Nomination de DiliVer 7 BVBA, M. Luc Debeys et M. Gerrit Bellon comme nouveaux gérants de la Société avec effet au 15 septembre 2005 pour une durée illimitée.

8. Pouvoir et autorité à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder à l'enregistrement de la notice concernant la démission reprise sous le point 6. et les nominations reprises sous le point 7. au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et plus généralement de faire tout ce qui s'avérera nécessaire ou utile en relation avec ces décisions.

9. Divers.

III. qu'étant donné que les points 6. et 7. de l'ordre du jour ont déjà été traités à l'occasion d'une assemblée de l'Associé Unique, il n'est pas nécessaire d'adopter des résolutions sur ces points spécifiques de l'ordre du jour.

IV. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société actuellement fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), divisé en 500 (cinq cent) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, d'un montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) afin de porter le capital social à EUR 0,- (zéro euros), par remboursement du capital à l'Associé Unique.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 2.955.750,- (deux millions neuf cent cinquante-cinq mille sept cent cinquante euros) afin de porter le capital social à EUR 2.955.750,- (deux millions neuf cent cinquante-cinq mille sept cent cinquante euros) par l'émission de 118.230 (cent dix-huit mille deux cent trente) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

##### *Souscription - Paiement*

L'Associé Unique déclare (i) souscrire les 118.230 (cent dix-huit mille deux cent trente) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, et (ii) de les payer entièrement par un apport en nature constituée de la totalité de ses actifs et passifs (les Actifs et Passifs) telle que décrits dans le bilan ci-joint.

L'apport en nature des Actifs et Passifs à la Société, d'un montant total de EUR 2.955.762,52 (deux millions neuf cent cinquante-cinq mille sept cent soixante-deux euros et cinquante-deux eurocentimes) doit être affecté comme suit:

(i) un montant de EUR 2.955.750,- (deux millions neuf cent cinquante-cinq mille sept cent cinquante euros) doit être affecté au compte du capital social nominal de la Société; et

(ii) un montant de EUR 12,52 (douze euros et cinquante-deux eurocentimes) doit être affecté au compte de la réserve de prime d'émission de la Société.

La valeur de l'apport en nature des Actifs et Passifs à la Société est mis en évidence par, entre autres choses, un bilan de l'Associé Unique au 20 septembre 2005 et signé pour approbation par la gérance de l'Associé Unique, qui montre que la valeur nette des actifs et passifs apportés à la Société est d'au moins EUR 2.955.762,52 (deux millions neuf cent cinquante-cinq mille sept cent soixante-deux euros et cinquante-deux eurocentimes).

De plus, il résulte d'un certificat daté du 20 septembre 2005, émis par la gérance de l'Associé Unique que:

«1. les actifs et passifs (les Actifs et Passifs) apportés par AVIAPARTNER LH2, S.à r.l. (l'Associé Unique) à AVIAPARTNER LH3, S.à r.l. (la Société) sont mentionnés dans le bilan ci annexé au 20 septembre 2005;

2. sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur nette des Actifs et Passifs apportés à la Société comme montré dans le bilan ci-annexé est d'au moins EUR 2.955.762,52 (deux millions neuf cent cinquante-cinq mille sept cent soixante-deux euros et cinquante-deux eurocentimes) et que depuis la date du bilan aucun changement matériel n'a eu lieu qui aurait pu déprécier la contribution faite à la Société;

3. les Actifs et Passifs apportés à la Société sont transférables à volonté par l'Associé Unique et ne font l'objet d'aucune restrictions ou gage droit de gage limitant leur transférabilité ou réduisant leur valeur;

4. toutes les formalités en regard du transfert de la propriété des Actifs et Passifs apportés à la Société ont été ou seront accomplis par la gérance de l'Associé Unique.»

Une copie des documents ci-dessus mentionnés, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistré avec lui.

L'Assemblée décide d'enregistrer que la totalité des 118.230 (cent dix-huit mille deux cent trente) parts sociales de la Société suite à l'augmentation de capital de la Société est détenue par AVIAPARTNER LH2, S.à r.l.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 4 des Statuts afin de refléter la résolution prise ci-dessus de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 2.955.750,- (deux millions neuf cent cinquante-cinq mille sept cent cinquante euros) représenté par 118.230 (cent dix-huit mille deux cent trente) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) par part.»

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y faire figurer ce qui précède avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des nouvelles parts sociales émises dans le registre des parts sociales de la Société.

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée de la Société donne pouvoir et autorité à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder à l'enregistrement de la notice concernant la démission reprise à la sixième résolution et les nominations reprises dans la septième résolution au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et plus généralement de faire tout ce qui s'avérera nécessaire ou utile en relation avec ces décisions.

#### *Frais*

Etant donné que l'apport en nature consiste de tous les actifs et passifs d'une société constituée au sein de la Communauté Européenne (c'est-à-dire le Grand-Duché du Luxembourg) vers une autre société constituée au sein de la Communauté Européenne (c'est-à-dire le Grand-Duché du Luxembourg), la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi datée du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui statue sur l'exemption du droit d'apport.

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 8.000,- (huit mille euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: J.-F. Bouchoms, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 85, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Elvinger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2005.

J. Elvinger.

(096211.3/211/251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

### **R.M.P. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9771 Stockem, Maison 15.

R. C. Luxembourg B 93.608.

L'an deux mille cinq, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux.

S'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme R.M.P. S.A. avec siège social à L-9976 Sassel, maison 8,

constituée suivant acte reçu par Maître Martine Decker, alors notaire de résidence à Wiltz, en date du 3 novembre 2000,

publiée au Mémorial C N° 341 du 10 mai 2001, page 16.330, RCSB 93.608.

La séance est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Monsieur Raymond Meinguet, employé, demeurant à L-9771 Stockem, maison 15.

Le président choisit comme secrétaire Madame Marie Poncin, retraitée, demeurant à B-6663 Houffalize, Mabompré 22

et comme scrutateur Monsieur Luc Schaus, employé de l'état, demeurant à L-9942 Basbellain, maison 43.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur la liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarant se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

L'intégralité du capital social étant présente ou représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre de jour:

1.- Transfert du siège social et modification de l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 2.

2.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour, et après délibération, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

#### *Première et dernière résolution*

Le siège social est transféré de L-9976 Sassel, maison 8 à L-9771 Stockem, maison 15 et l'article 2 alinéa 1<sup>er</sup> aura la teneur suivante:

«**Art. 2. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le siège social est établi à Stockem.»

L'adresse est fixée à L-9771 Stockem, maison 15.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 16.00 heures.

Dont acte, fait et passé à Clervaux.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Poncin, L. Schaus, R. Meinguet, M. Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 25 juillet 2005, vol. 354, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 27 juillet 2005.

M. Weinandy.

(903398.3/238/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 novembre 2005.

**CELTLINE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 63.260.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Signature.

(094902.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**CELTLINE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 63.260.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

Signature.

(094901.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**DNR (LUXEMBOURG) HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 51.284.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2005.

Signatures.

(095075.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**DNR (LUXEMBOURG) HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 51.284.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2005.

Signatures.

(095083.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**DNR (LUXEMBOURG) HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 51.284.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2005.

Signatures.

(095078.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**DNR (LUXEMBOURG) HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 51.284.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2005.

Signatures.

(095076.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**INTERNATIONAL COMPUTER SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 13, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 84.959.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094945.3/1133/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**RedBirds PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 102.352.

In the year two thousand and five, on the sixth day of October, at 9.45 a.m.  
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Jean-Pierre Créange, director, residing in 1, rue de l'Eglise, F-93960 Noisy-le-Grand, acting in substitution of Mr Gilbert Saada, chairman of the board of directors, residing at 129bis, avenue de Choisy, F-75013 Paris, by virtue of a power of attorney given on October 4, 2005,

acting in accordance with the resolutions taken on October 6, 2005 by the board of directors of RedBirds PARTICIPATIONS S.A. (the Company).

A copy of said power of attorney and board resolutions, after having been signed *in varietur* by the appearing person and the undersigned notary, remains attached to the present deed for registration purposes.

The appearing person has requested the notary to enact the following:

1. The Company RedBirds PARTICIPATIONS S.A. a société anonyme having its registered seat at 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Trade and Company register of Luxembourg under number B 102.352, has been incorporated by a deed of the undersigned notary on July 20, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1054 of October 20, 2004.

2. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time by deed of the undersigned notary dated this October 6, 2005.

3. The authorized share capital of the Company amounts to thirty-four million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight Euro eighty cents (EUR 34,999,998.80) and the Articles authorize the board of directors of the Company within the limits set forth in the Articles to proceed with the share capital increase within the frame of said authorised share capital.

4. The share capital currently issued and subscribed amounts to two million eight hundred thirty-nine thousand two hundred and ten Euro forty cents (EUR 2,839,210.40) and is represented by two million one hundred eighty-four thousand and eight (2,184,008) shares in registered form with a par value of one Euro thirty cents (EUR 1.30) each.

5. By board resolutions dated October 6, 2005, the board of directors of the Company has decided to increase the issued share capital of the Company by an amount of eleven million five hundred and one thousand four hundred seventy-five Euro seventy cents (EUR 11,501,475.70) in order to bring it from its present amount of two million eight hundred thirty-nine thousand two hundred ten Euro forty cents (EUR 2,839,210.40) to fourteen million three hundred forty thousand six hundred eighty-six Euro ten cents (EUR 14,340,686.10) by the issuance of eight million eight hundred forty-seven thousand two hundred eighty-nine (8,847,289) new shares having a par value of one Euro thirty cents (EUR 1.30) each, having the same rights and obligations as the already existing shares as of October 6, 2005, with the payment to the Company of an aggregate share premium of twenty million seven hundred seventy-two thousand seven hundred fifty-four Euro thirty cents (EUR 20,772,754.30), in consideration for the contribution in kind to the Company by four of its shareholders of their claims resulting from the Notes, as defined in the minutes of the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company dated June 1, 2005, on the Company, in a total amount of thirty-two million two hundred seventy-four thousand two hundred thirty Euro (EUR 32,274,230.-), all in accordance with the terms and conditions and valuation methods set forth in the minutes of the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company dated June 1, 2005.

By the same board resolutions dated October 6, 2005, the board of directors of the Company has decided to allocate seven million four hundred twenty thousand three hundred seventy-one (7,420,371) shares to RedBirds FRANCE in consideration for its contribution to the Company of a Note in the amount of twenty-seven million sixty-eight thousand nine hundred forty Euro (EUR 27,068,940.-), to allocate four hundred eighty-seven thousand three hundred and three (487,303) shares to P.F.H. LUX, in consideration for its contribution to the Company of a Note in the amount of one million seven hundred seventy-seven thousand six hundred forty-five Euro (EUR 1,777,645.-), to allocate four hundred eighty-seven thousand three hundred and three (487,303) shares to SRF INVESTMENTS, S.à r.l. in consideration for its contribution to the Company of a Note in the amount of one million seven hundred seventy-seven thousand six hundred forty-five Euro (EUR 1,777,645.-) and to allocate four hundred fifty-two thousand three hundred twelve (452,312) shares to EURAZEO S.A. in consideration for the contribution to the Company of a Note of one million six hundred fifty thousand Euro (EUR 1,650,000.-).

Proof of the subscription and the paying-up of the new shares by the four contributors has been given to the notary by four subscription certificates, which shall remain attached to the present deed.

The Company obtained on the date hereof a valuation report established by Mr Fons Mangen, réviseur d'entreprises, residing in Luxembourg for the purposes of article 26-1 and article 32-1(5) of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915, as amended in relation to the contribution in kind by the above four shareholders of their Notes to the Company with the following conclusion:

«Based on the verifications we made as described above, we have no observation to mention on the value of the contribution in an amount of EUR 32,274,230.- which corresponds at least to the number and nominal value together with share premium of the shares issued in consideration of such contribution.»

6. By this, the appearing person confirms that the share capital increase here above mentioned is realized by (i) the issuance of eight million eight hundred forty-seven thousand two hundred eighty-nine (8,847,289) new shares having a par value of one Euro thirty cents (EUR 1.30) each, having the same rights and obligations as the already existing shares as of October 6, 2005 and (ii) the allocation of an aggregate amount of twenty million seven hundred seventy-two thousand seven hundred fifty-four Euro thirty cents (EUR 20,772,754.30) to the share premium account of the Company.

Following the share capital increase, article 5.1. is amended and shall henceforth read as follows:

**5.1. Subscribed share capital.** «The subscribed share capital is set at fourteen million three hundred forty thousand six hundred eighty-six Euro ten cents (EUR 14,340,686.10) consisting of eleven million thirty-one thousand two hundred ninety-seven (11,031,297) shares in registered form with a par value of one Euro thirty cents (EUR 1.30) each, fully paid up.»

7. The appearing person further requests, in accordance with the wording of the last paragraph of article 5 of the Articles and with resolution 3 of the board resolutions' dated October 6, 2005 that the three last paragraphs of article 5.2. be deleted from the Articles.

8. The appearing person finally confirms that each of RedBirds FRANCE, P.F.H. LUX, SRF INVESTMENTS, S.à r.l. and EURAZEO S.A. will pay an amount of capital duty due by the Company in relation to this share capital increase proportionately to the value of its contribution in kind made to the Company, i.e.

- EURAZEO S.A.....	16,500.00 EUR
- PFH LUX .....	17,776.45 EUR
- SRF INVESTEMENTS, S.à r.l. ....	17,776.45 EUR
- RedBirds FRANCE .....	270,689.40 EUR

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present share capital increase, is approximately EUR 329,500.-.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### Follows the French version:

L'an deux mille cinq, le six octobre, à 9.45 heures.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Jean-Pierre Créange, administrateur, demeurant 1, rue de l'Eglise à F-93960 Noisy-le-Grand, agissant en remplacement de Monsieur Gilbert Saada, président du conseil d'administration, demeurant 129bis, avenue de Choisy, F-75013 Paris, en vertu d'une procuration du 4 octobre 2005,

agissant conformément aux résolutions prises le 6 octobre 2005 par le conseil d'administration de RedBirds PARTICIPATIONS S.A. (la Société).

Une copie de ladite procuration et dudit procès-verbal du conseil, après avoir été signé ne varietur par le comparant et par le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant a demandé au notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

1. La Société RedBirds PARTICIPATIONS S.A., une société anonyme dont le siège social est situé à Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.352, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 juin 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1054 du 20 octobre 2004.

2. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date de ce 6 octobre 2005.

3. Le capital autorisé de la société s'élève à trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit euros quatre-vingts cents (EUR 34.999.998,80) et les Statuts autorisent le conseil d'administration de la Société dans les limites prévues dans les Statuts, à procéder à une augmentation du capital social dans le cadre dudit capital autorisé.

4. Le capital social actuellement émis et souscrit s'élève à deux millions huit cent trente-neuf mille deux cent dix euros quarante cents (EUR 2.839.210,40) représenté par deux millions cent quatre-vingt-quatre mille et huit (2.184.008) actions nominatives de la Société ayant une valeur nominale d'un euro trente cents (EUR 1,30) chacune.

5. Par décisions datées du 6 octobre 2005, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital social émis de la société d'un montant de onze millions cinq cent un mille cinq cent soixante-quinze euros soixante-dix cents (EUR 11.501.575,70) afin de le porter de son montant actuel de deux millions huit cent trente-neuf mille deux cent dix euros quarante cents (EUR 2.839.210,40) à quatorze millions trois cent quarante mille six cent quatre-vingt-six euros dix cents (EUR 14.340.686,10) par l'émission de huit millions huit cent quarante-sept mille deux cent quatre-vingt-neuf (8.847.289) nouvelles actions ayant une valeur nominale d'un euro trente cents (EUR 1,30) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existant au 6 octobre 2005, avec une prime d'émission globale de vingt millions sept cent soixante-douze mille sept cent cinquante-quatre euros trente cents (EUR 20.772.754,30), en contrepartie de l'apport en nature fait à la Société par quatre de ses actionnaires consistant en leurs créances résultant des Reconnaissances de Dettes (telle que définies dans le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société daté du 1<sup>er</sup> juin 2005) pour un montant total de trente-deux millions deux cent soixante-quatorze mille deux cent trente euros (EUR 32.274.230,-), le tout conformément aux termes et conditions et méthodes d'évaluation prévues dans le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 1<sup>er</sup> juin 2005.

Par les mêmes décisions du 6 octobre 2005, le conseil d'administration de la Société a décidé d'attribuer sept millions quatre cent vingt mille trois cent soixante et onze (7.420.371) actions à RedBirds FRANCE en contrepartie de sa contribution consistant en une Reconnaissance de Dette pour un montant de vingt-sept millions soixante-neuf mille neuf cent quarante euros (EUR 27.069.940,-), d'attribuer quatre cent quatre-vingt-sept mille trois cent trois (487.303) actions à P.F.H. LUX, en contrepartie de sa contribution consistant en une Reconnaissance de Dette pour un montant d'un million sept cent soixante-dix-sept mille six cent quarante-cinq euros (EUR 1.777.645), d'attribuer quatre cent quatre-vingt-sept mille trois cent trois (487.303) actions à SRF INVESTMENTS, S.à r.l. en contrepartie de sa contribution consistant en une Reconnaissance de Dette pour un montant d'un million sept cent soixante-dix-sept mille six cent quarante-cinq euros (EUR 1.777.645,-), et d'attribuer quatre cent cinquante-deux mille trois cent douze (452.312) actions à EURAZEO S.A. en contrepartie de sa contribution à la société consistant en une Reconnaissance de Dette pour un montant d'un million six cent cinquante mille euros (EUR 1.650.000,-).

Preuve de la souscription et du paiement des nouvelles actions par les quatre contributeurs a été apportée au notaire par les quatre certificats de souscription qui resteront attachés au présent acte.

La Société a obtenu à la date du présent acte, un rapport d'évaluation établi par Monsieur Fons Mangen, réviseur d'entreprises, résidant à Luxembourg pour les besoins de l'article 26-1 et article 32-1 (5) de la Loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales datée du 10 août 1915, telle que modifiée, en relation avec l'apport en nature par les quatre contributeurs susmentionnés consistant en leurs Reconnaissances de Dettes faits à la Société se concluant comme suit:

«Basé sur les vérifications décrites ci-dessus, nous n'avons aucune observation à mentionner concernant la valeur de l'apport d'un montant de EUR 32.274.230,- qui correspond au moins au nombre et la valeur nominale pris ensemble avec la prime d'émission des actions émises en contrepartie dudit apport.»

6. Sur ce, le comparant confirme que l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus a été réalisée par (i) l'émission de huit millions huit cent quarante-sept mille deux cent quatre-vingt-neuf (8.847.289) nouvelles actions ayant une valeur nominale d'un euro trente cents (EUR 1,30) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions déjà existantes en date du 6 octobre 2005 et (ii) l'affectation d'un montant global de vingt millions sept cent soixante-douze mille sept cent cinquante-quatre euros trente cents (EUR 20.772.754,30) au compte de prime d'émission de la Société.

Suite à l'augmentation de capital, l'article 5.1. est modifié et aura dès lors la teneur suivante:

**5.1. Capital social souscrit.** «Le capital social souscrit est fixé à quatorze millions trois cent quarante mille six cent quatre-vingt-six euros dix cents (EUR 14.340.686,10) divisé en onze millions trente et un mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (11.031.297) actions nominatives ayant une valeur nominale d'un euro trente cents (EUR 1,30) chacune, intégralement libérées.»

7. Le comparant demande en outre, conformément à la formulation du dernier paragraphe de l'article 5 des Statuts et à la résolution 3 des décisions du conseil d'administration datées du 6 octobre 2005, que les trois derniers paragraphes de l'article 5.2 soient supprimés des Statuts.

8. Finalement, le comparant demande que chacun de RedBirds FRANCE, P.F.H. LUX, SRF INVESTMENTS, S.à r.l. et EURAZEO S.A. paie le montant du droit d'apport du par la société correspondant à sa quote-part dans l'augmentation de capital de la Société, à savoir:

- EURAZEO S.A. ....	16.500,00 EUR
- PFH LUX .....	17.776,45 EUR
- SRF INVESTMENTS, S.à r.l. ....	17.776,45 EUR
- RedBirds FRANCE. ....	270.689,40 EUR

#### Coûts

Le montant total des coûts, dépenses ou rémunérations, de toute forme possible, que la société rencontrera ou pour laquelle elle sera responsable en raison de la présente augmentation de capital s'élèvent approximativement à EUR 329.500,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-P. Créange, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, vol. 150S, fol. 31, case 3. – Reçu 322.742,30 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2005.

P. Frieders.

(096047.3/212/188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

---

**FISCALIS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 88.656.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094988.3/1133/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**PROGNOSIS BUSINESS CENTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 87.645.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094994.3/1133/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**SNACK PAMUK KALE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 66, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 59.505.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04682, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094996.3/1133/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**RESTAURANT-PIZZERIA B.M.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1857 Luxembourg, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 97.220.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094997.3/1133/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**CONSTRUCTIONS AVEIRENSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4062 Esch-sur-Alzette, 28, rue Clair-Chêne.

R. C. Luxembourg B 90.995.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(094998.3/1133/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

15643

**VERGER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 16, Allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 39.325.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(095090.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**BROADHOUSE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 70.620.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, réf. LSO-BJ06699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095029.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**FICOPARTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 22.613.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, réf. LSO-BJ06701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095030.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**SOMBERG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 29.810.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(095095.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**SHELL FINANCE LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-8005 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 79.812.

In the year two thousand five, on the twenty-fifth of October.

Before Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

SHELL LUXEMBOURGEOISE, a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 7, rue de l'Industrie, L-8005 Bertrange, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under section B, number 7.479, hereby represented by Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 21 October 2005.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purposes of registration.

The appearing party, acting in its capacity as sole shareholder of the Company, has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole shareholder of SHELL FINANCE LUXEMBOURG, a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 7, rue de l'Industrie, L-8005 Bertrange (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated by deed of Maître Frank Baden, prenamed, on 14 December 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 590 on 31 July 2001, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under section B, number 79.812, the corporate capital of which is set at one hundred million Euro (EUR 100,000,000.-) and whose articles of incorporation have last been amended on 5 December 2003

pursuant to a deed of Maître Frank Baden, prenamed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 83, on 21 January 2004 (the «Company»).

The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To decide that all resolutions will be taken with retroactive effect on 30 June 2005.
2. To change the currency of the issued capital of the Company from Euro (EUR) to Dollars of the United States of America (USD) by applying the exchange rate as at 30 June 2005 of EUR 1.- = USD 1.207292.
3. To convert the existing issued capital of one hundred million Euro (EUR 100,000,000.-) into one hundred twenty million seven hundred twenty-nine thousand two hundred Dollars of the United States of America (USD 120,729,200.-) and the nominal value of the shares from one thousand Euro (EUR 1,000.-) into one thousand two hundred seven Dollars of the United States of America and twenty-nine cents (USD 1,207.29).
4. To increase the amount of the issued capital from one hundred twenty million seven hundred twenty-nine thousand two hundred Dollars of the United States of America (USD 120,729,200.-) to one hundred twenty-one million Dollars of the United States of America (USD 121,000,000.-) and the amount of the nominal value of each share from one thousand two hundred seven Dollars of the United States of America and twenty-nine cents (USD 1,207.29) to one thousand two hundred ten Dollars of the United States of America (USD 1,210.-) by incorporation of share premium in an aggregate amount of two hundred seventy thousand eight hundred Dollars of the United States of America (USD 270,800.-) into the corporate capital.
5. To amend article 6 of the articles of incorporation so as to reflect the decisions taken under item 2) to 4) of this agenda.
6. To convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) into Dollars of the United States of America (USD) by applying the exchange rate as at 30 June 2005 of EUR 1.- = USD 1.207292.
7. Miscellaneous.

Has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decided that all the following resolutions will be taken with retroactive effect on 30 June 2005.

*Second resolution*

The sole shareholder resolved to change the currency of the issued capital of the Company from Euro to Dollars of the United States of America by applying the exchange rate as at 30 June 2005 of EUR 1.- = USD 1.207292.

*Third resolution*

The sole shareholder consequently resolved to convert the existing issued capital of one hundred million Euro (EUR 100,000,000.-) into one hundred twenty million seven hundred twenty-nine thousand two hundred Dollars of the United States of America (USD 120,729,200.-) and the nominal value of the shares from one thousand Euro (EUR 1,000.-) into one thousand two hundred seven Dollars of the United States of America and twenty-nine cents (USD 1,207.29).

*Fourth resolution*

The sole shareholder further resolved to increase, without any issue of shares, the amount of the issued capital from one hundred twenty million seven hundred twenty-nine thousand two hundred Dollars of the United States of America (USD 120,729,200.-) to one hundred twenty-one million Dollars of the United States of America (USD 121,000,000.-) and the amount of the nominal value of each share from one thousand two hundred seven Dollars of the United States of America and twenty-nine cents (USD 1,207.29) to one thousand two hundred ten Dollars of the United States of America (USD 1,210.-) by incorporation of share premium in an aggregate amount of two hundred seventy thousand eight hundred Dollars of the United States of America (USD 270,800.-) to the corporate capital.

Evidence of the availability of such share premium as at the date of the present resolutions was given to the notary.

*Fifth resolution*

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolved to amend article 6, first paragraph, of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

«**Art. 6. Capital.** The capital is set at one hundred twenty-one million Dollars of the United States of America (USD 121,000,000.-) represented by one hundred thousand (100,000) shares of a nominal value of one thousand two hundred ten Dollars of the United States of America (USD 1,210.-) each.»

*Sixth resolution*

The sole shareholder further resolved to have all accounts in the books of the Company converted from Euro (EUR) into Dollars of the United States of America (USD) by applying the exchange rate as at 30 June 2005 of EUR 1.- = USD 1.207292 and resolved to grant all powers to the board of directors to implement such conversion.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at EUR 5,000.-.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a German version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the German text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with the notary this present deed.

**Folgt die Deutsche Übersetzung des Vorstehenden textes:**

Im Jahre zweitausendfünf, am fünfundzwanzigsten Oktober.

Vor Maître Frank Baden, Notar mit Amtssitz zu Luxemburg (Großherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

SHELL LUXEMBOURGEOISE, einer Luxemburger Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz in 7, rue de l'Industrie, L-8005 Bertrange (Großherzogtum Luxemburg), eingetragen ins Handels- und Firmenregister von Luxemburg unter der Nummer B 7.479, hier vertreten durch Herrn Laurent Schummer, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg, auf Grund von einer Vollmacht gegeben am 21. Oktober 2005.

Die vorgenannte Vollmacht bleibt gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Erschienene, handelnd in ihrer Eigenschaft als Alleingesellschafterin der Gesellschaft, hat den Notar dazu aufgefordert, folgendes festzuhalten

Die Erschienene ist die Alleingesellschafterin der SHELL FINANCE LUXEMBOURG, einer Luxemburger Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz in 7, rue de l'Industrie, L-8005 Bertrange, Großherzogtum Luxemburg gegründet durch notarielle Urkunde des Notars Frank Baden, vorgenannt, vom 14. Dezember 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 590 vom 31. Juli 2001 eingetragen im Handels- und Firmenregister von Luxemburg unter der Nummer B 79.812, welche ein Gesellschaftskapital von einhundert Millionen Euro (EUR 100.000.000,-) hat und deren Satzung durch eine Urkunde des Notars Frank Baden, vorgenannt, vom 5. Dezember 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 83 vom 21. Januar 2004, zuletzt abgeändert wurde (die «Gesellschaft»).

Die Erschienene, vertreten wie oben erwähnt, erklärt, ausführlich über die Beschlüsse informiert zu sein, die aufgrund der folgenden Tagesordnung zu fassen sind:

*Tagesordnung:*

1. Beschluss dass alle Beschlüsse mit Rückwirkung zum 30. Juni 2005 gefasst werden.
2. Abänderung der Währung des Kapitals der Gesellschaft von Euro (EUR) in Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD) zum Umrechnungskurs am 30. Juni 2005 von EUR 1,- = USD 1,207292.
3. Umwandlung des bestehenden Kapitals der Gesellschaft von seinem jetzigen Betrag von einhundert Millionen Euro (EUR 100.000.000,-) in einen Betrag von einhundertzwanzig Millionen siebenhundertneunundzwanzigtausendzweihundert Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD 120.729.200,-) und des Nennwertes der Gesellschaftsanteile von jeweils eintausend Euro (EUR 1.000,-) in eintausendzweihundertsieben Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika und neunundzwanzig Cent (USD 1.207,29).
4. Erhöhung des Kapitals der Gesellschaft, sodass das Kapital der Gesellschaft von seinem jetzigen Betrag von einhundertzwanzig Millionen siebenhundertneunundzwanzigtausendzweihundert Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD 120.729.200,-) auf einhunderteinundzwanzig Millionen Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD 121.000.000,-) erhöht wird, und Erhöhung des Nennwertes der Gesellschaftsanteile, sodass der Nennwert der Gesellschaftsanteile von jeweils eintausendzweihundertsieben Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika und neunundzwanzig Cent (USD 1.207,29) auf eintausendzweihundertzehn Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD 1.210,-) erhöht wird, durch Einbeziehung von Agio in einem Gesamtbetrag von zweihundertsiebzigttausendachthundert Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD 270.800,-).
5. Abänderung von Artikel 6 des Gesellschaftsvertrags, um die oben aufgeführten Beschlüsse gemäss Punkte 2. bis 4. der Tagesordnung wiederzugeben.
6. Umwandlung aller Konten der Gesellschaftsbücher von Euro (EUR) in Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD) zum Umrechnungskurs am 30. Juni 2005 von EUR 1,- = USD 1,207292.
7. Sonstiges.

Hat den amtierenden Notar gebeten, folgendes festzuhalten:

*Erster Beschluss*

Die Alleingesellschafterin beschließt, dass alle Beschlüsse mit Rückwirkung zum 30. Juni 2005 gefasst werden

*Zweiter Beschluss*

Die Alleingesellschafterin beschließt, die Währung des Kapitals der Gesellschaft von Euro (EUR) in Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD) zum Umrechnungskurs am 30. Juni 2005 von EUR 1,- = USD 1,207292 abzuändern.

*Dritter Beschluss*

Die Alleingesellschafterin beschließt die Umwandlung des bestehenden Kapitals der Gesellschaft von seinem jetzigen Betrag von einhundert Millionen Euro (EUR 100.000.000,-) in einen Betrag von einhundertzwanzig Millionen siebenhundertneunundzwanzigtausendzweihundert Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD 120.729.200,-) und des Nennwertes der Gesellschaftsanteile von jeweils eintausend Euro (EUR 1.000,-) in eintausendzweihundertsieben Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika und neunundzwanzig Cent (USD 1.207,29).

*Vierter Beschluss*

Die Alleingeschafterin beschließt die Erhöhung des Kapitals der Gesellschaft, sodass das Kapital der Gesellschaft von seinem jetzigen Betrag von einhundertzwanzig Millionen siebenhundertneunundzwanzigtausendzweihundert Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD 120.729.200,-) auf einhunderteinundzwanzig Millionen Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD 121.000.000,-) erhöht wird, und die Erhöhung des Nennwertes der Gesellschaftsanteile, sodass der Nennwert der Gesellschaftsanteile von jeweils eintausendzweihundertsieben Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika und neunundzwanzig Cent (USD 1.207,29) auf eintausendzweihundertzehn Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD 1.210,-) erhöht wird, und zwar durch Einbeziehung von Agio in einem Gesamtbetrag von zweihundert-siebzigttausendachthundert Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD 270.800,-).

Der Nachweis der Verfügbarkeit des Agio zum Zeitpunkt dieser Beschlüsse ist dem amtierenden Notar erbracht worden.

*Fünfter Beschluss*

Angesichts der oben aufgeführten Beschlüsse beschließt die Alleingeschafterin Artikel 6, Absatz 1, der Gesellschaftssatzung abzuändern. Letzterer wird wie folgt lauten:

«**Art. 6. Gesellschaftskapital.** Das Gesellschaftskapital wird auf einhunderteinundzwanzig Millionen Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD 121.000.000,-) festgesetzt, eingeteilt in einhunderttausend (100.000) Gesellschaftsanteile, jeder mit einem Nennwert von eintausendzweihundertzehn Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD 1.210,-), alle voll eingezahlt.»

*Sechster Beschluss*

Die Alleingeschafterin beschließt die Umwandlung aller Konten der Gesellschaftsbücher von Euro (EUR) in Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika (USD) zum Umrechnungskurs am 30. Juni 2005 von EUR 1,- = USD 1,207292 und beschließt den Verwaltungsrat zu bevollmächtigen, diese Umwandlung zu verwirklichen.

*Schätzung der Kosten*

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche die Gesellschaft auf Grund dieser Urkunde entstehen, werden auf EUR 5.000,- geschätzt.

Der unterzeichnete Notar, welcher Englisch spricht und versteht, erklärt hiermit, dass die Urkunde auf Englisch verfasst worden ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung und dies auf Anfrage des Erschienenen. Im Falle einer Abweichung zwischen der englischen und deutschen Fassung hat die englische Fassung Vorrang.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, in der Kanzlei des unterzeichneten Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung der Urkunde des dem Notar bekannten Erschienenen hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: L. Schummer, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, vol. 150S, fol. 49, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Begehrt erteilt im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 2. November 2005.

F. Baden.

(096102.3/200/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

**SHELL FINANCE LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8005 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 79.812.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(096103.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2005.

**NextPharma TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 12.101.826,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 74.367.

—

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Statutaire daté du 27 juin 2003 que:

Le conseil d'administration sera composé comme suit et la durée du mandat des administrateurs est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2009:

M. Daniel Pulver, domicilié à Eleven Madison Avenue, 16th Floor, New York, NY 10010 USA;

M. William Wedlake, domicilié au 2nd Floor Ames House, 6 Duke of York Street, SW1Y 6 LA London, England;

M. Reid Perper, domicilié au 86, Palace Gardens Terrace, UK-W8 4RS, England;

M. Robert Cawthorn, domicilié à Eleven Madison Avenue, 16th Floor, New York, NY 10010 USA.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.  
BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.  
Agent domiciliataire  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2005, réf. LSO-BJ06942. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094804.3/724/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2005.

---

**GRIMPEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 70.474.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, réf. LSO-BJ06711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095031.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**MERRITT EQUITILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 55.976.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, réf. LSO-BJ06714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095033.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**NEW OSIRIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4599 Differdange, 55, rue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 47.568.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00465, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095052.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**DICALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3254 Bettembourg, 156, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 81.882.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ06093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 3 novembre 2005.

Signature.

(095067.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**PLAMED INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R. C. Luxembourg B 32.021.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ05998, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(095089.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**HOVEMAG A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-8232 Mamer, 3, rue de Holzem.  
R. C. Luxembourg B 101.943.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI05117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 26 octobre 2005.

Signature.

(095068.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**MADA INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 74.811.

Conformément à l'article 79 § 1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Signature.

(095102.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**SPORT MANAGEMENT & ENTERTAINMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 94.340.

Conformément à l'article 79 § 1 de la loi du 10 août 1915, le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ05042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2005.

Signature.

(095103.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**GEORGE & DRAGON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2652 Luxembourg, 217, rue Albert Uden.  
R. C. Luxembourg B 21.833.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, réf. LSO-BJ06768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095135.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---

**DANTEX MARKETING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1917 Luxembourg, 19, rue Large.  
R. C. Luxembourg B 61.253.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2005, réf. LSO-BJ06766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095136.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2005.

---